

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2008

TRACTANDA :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2007 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet).
2. Comptes de fonctionnement 2007
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
3. Comptes d'investissements 2007
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
4. Comptes 2007 du Foyer St-Joseph
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
5. Nomination de l'organe de révision pour 2009-2010
6. Information sur le projet d'implantation d'éoliennes dans le Massif du Cousimbert
7. Révision des statuts de l'AIS (Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin Sionge) – Présentation et approbation
8. Divers

Assemblée communale ordinaire, convoquée par un avis dans la « Feuille Officielle » n° 16, dans « Le Messenger », par affichage au pilier public, par convocation « tous ménages » et par parution dans « L'Expression Villageoise ».

Participation : 33 citoyennes et citoyens

M. le Syndic, Joël Brodard, ouvre l'assemblée à 20h15 et salue les participants. Il relève la présence des journalistes de La Gruyère, de La Liberté et de Radio Fribourg.

Nomination des scrutateurs : MM. Jean-Louis Mooser et Jean Giller

POINT 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2007

Le procès-verbal n'est pas lu, il était à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune.

Aucune remarque de la part de l'Assemblée.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2007 :

APPROBATION : OUI 25 / CONTREPARTIE 0

POINT 2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2007

PRÉSENTATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des Finances.

M. Philippe Kilchoer propose de ne pas lire tout le détail des postes afin de s'arrêter sur les points principaux. Il précise également que les questions sont les bienvenues. Tous les comptes sont présentés à l'écran.

0. Administration :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 622'720.00	Recettes : Fr. 238'890.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 604'012.35	Recettes : Fr. 261'705.05

1. Ordre public :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 131'980.00	Recettes : Fr. 92'230.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 156'516.80	Recettes : Fr. 92'295.80

Dans le chapitre Police du feu, augmentation dans les frais d'entretien du réseau d'hydrants ainsi qu'un montant d'entretien des hydrants effectués par nos employés d'un montant de Fr. 11'857.60.

2. Enseignement et formation :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 1'243'940.00	Recettes : Fr. 27'600.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 1'255'552.80	Recettes : Fr. 40'780.30

Au niveau de l'administration scolaire, on constate un montant important de Fr. 13'063.- pour l'entretien du bâtiment de l'école. Il s'agit de travaux effectués par nos employés communaux.

3. Culte, culture et loisirs :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 209'880.00	Recettes : Fr. 63'000.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 226'699.90	Recettes : Fr. 67'677.75

Dans le chapitre Parcs publics et chemins pédestres, dépassement de Fr. 20'000.- qui consiste à la réfection et l'entretien des sentiers publics, plus précisément le sentier qui conduit au Gîte d'Allières

4. Santé :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 334'700.00	Recettes : Fr. 23'190.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 340'816.05	Recettes : Fr. 32'108.55

On peut remarquer une petite augmentation par rapport au budget de Fr. 6'000.- sur un total de charges de Fr. 340'816.-, due aux charges liées.

5. Affaires sociales :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 734'450.00	Recettes : Fr. 6'000.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 701'893.85	Recettes : Fr. 25'309.25

En ce qui concerne la Protection de la Jeunesse, augmentation des subventions aux crèches et garderies d'enfants pour environ Fr. 3'000.-.

Quant à l'assistance, elle est en constante augmentation, toujours plus de personnes en difficulté dans le cadre du paiement des primes et participations d'assurance-maladie. Nous participons au Service Social de la Gruyère pour un montant de Fr. 76'758.-.

6. Transports et communications :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 433'630.00	Recettes : Fr. 64'100.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 390'799.85	Recettes : Fr. 97'690.00

Pour les routes communales, le déblaiement de la neige a coûté Fr. 56'000.-, soit la moitié du budget prévu de Fr. 116'800.-.

Concernant le trafic régional, les cartes journalières CFF nous ont coûté Fr. 17'000.- alors que leur vente a produit un montant de Fr. 18'060.-, d'où un bénéfice de Fr. 1'060.-.

7. Protection et aménagement de l'environnement :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 472'250.00	Recettes : Fr. 326'330.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 453'394.00	Recettes : Fr. 366'004.65

Pour le chapitre Approvisionnement en eau, dans le cadre des entretiens et rénovations d'installations, nous avons budgétisé un montant de Fr. 30'000.-, alors que seul un montant de Fr. 8'086.- a été utilisé.

Au niveau des Ordures ménagères, le produit des cartes à pré-paiement pour l'évacuation des déchets a rapporté un montant de Fr. 29'970.- alors que le budget affichait un montant de Fr. 36'000.-.

8. Economie :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 677'620.00	Recettes : Fr. 670'650.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 497'753.78	Recettes : Fr. 492'854.38

Dans le chapitre Forêts, on peut constater une nette diminution dans les frais de transport et débardage (Fr. 199'000.- dans les comptes et Fr. 300'000.- prévus au budget). De ce fait, il y a également moins de revenus. On peut relever également une diminution dans la rubrique traitement du personnel, suite à la vacance du poste de bûcheron durant quelques mois.

A noter que ce chapitre s'équilibre par le prélèvement d'un montant de Fr. 74'412.- dans la Réserve forêts.

9. Finances et impôts :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 947'310.00	Recettes : Fr. 4'295'760.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 1'561'171.62	Recettes : Fr. 4'713'643.07

Dans les comptes, le produit des impôts s'élève à Fr. 4'261'940.-, alors qu'il était budgétisé un montant de Fr. 3'864'600.-, d'où une augmentation d'environ Fr. 400'000.-.

La dette au 31.12.2007 s'élève à Fr. 7'700'000.- et le montant des intérêts payés pour l'année 2007 s'élève à Fr. 187'659.-, ce qui donne un taux moyen de 2,44%. Les amortissements obligatoires pour 2007 s'élèvent à Fr. 431'190.-, soit un taux moyen d'amortissement de 5,6%.

A l'immeuble du Zible, légère augmentation suite à divers entretiens réalisés dans cet immeuble.

L'amortissement supplémentaire s'élève à Fr. 670'000.-.

Récapitulation des comptes de fonctionnement :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 5'808'480.00	Recettes : Fr. 5'807'750.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 6'188'611.00	Recettes : Fr. 6'190'068.80

Il résulte donc un bénéfice de Fr. 1'457.80.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

M. Alain Geiger relève qu'à la suite de la nouvelle législation, la vérification des comptes communaux de l'année 2007 a été effectuée par la Fiduciaire Jordan SA, selon les directives du Service des Communes.

Après entretiens avec l'organe de révision, la Commission a pu constater que les comptes étaient parfaitement tenus et que tous les documents nécessaires avaient été mis à disposition de la Fiduciaire.

Au vu du rapport de l'organe de révision, la Commission financière donne un préavis favorable pour l'approbation des comptes de fonctionnement 2007.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation des comptes de fonctionnement 2007 :

APPROBATION : OUI 24 / CONTREPARTIE 0

POINT 3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS 2007

PRÉSENTATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des Finances.

1. Ordre public

Budget 2007	Dépenses : Fr. 22'000.00	Recettes : Fr. 10'660.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 21'619.35	Recettes : Fr. 10'259.35

2. Enseignement et formation

Budget 2007	Dépenses : Fr. 80'500.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 41'053.00	Recettes : Fr. 0.00

La reconstruction des escaliers de l'école a coûté moins que budgétisé, grâce à une nouvelle solution plus économique, l'injection de béton.

3. Culte, culture et loisirs :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 0.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 0.00	Recettes : Fr. 0.00

6. Transports et communications :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 50'000.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. -71'528.60	Recettes : Fr. 0.00

Il s'agit d'un report de solde d'investissement, pour la 2^{ème} étape du trottoir de Villaret, depuis la « Maison Blanche » jusqu'au croisement de la route communale en direction des Frandières.

7. Protection et aménagement de l'environnement :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 247'530.00	Recettes : Fr. 25'000.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 179'960.60	Recettes : Fr. 88'757.55

8. Economie :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 35'270.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 35'270.00	Recettes : Fr. 0.00

9. Finances et impôts :

Budget 2007	Dépenses : Fr. 20'000.00	Recettes : Fr. 80'000.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 11'138.30	Recettes : Fr. 0.00

Récapitulation des comptes d'investissement

Budget 2007	Dépenses : Fr. 455'300.00	Recettes : Fr. 115'660.00
Comptes 2007	Dépenses : Fr. 217'512.65	Recettes : Fr. 99'016.90

Il résulte donc un excédent de charges de Fr. 118'495.75.

Informations diverses :

M. Philippe Kilchoer présente à l'Assemblée divers chiffres, concernant l'endettement de la Commune ainsi que l'évolution de la réserve de la forêt depuis 2000.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

M. Alain Geiger relève que, au vu des contrôles effectués par l'organe de révision et de son rapport, la Commission financière donne un préavis favorable pour l'approbation des comptes d'investissements 2007.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation des comptes d'investissements 2007 :

APPROBATION : OUI 24 / CONTREPARTIE 0

POINT 4. COMPTES 2007 DU FOYER ST-JOSEPH

PRÉSENTATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Dominique Perroud**, Directeur du Foyer St-Joseph.

L'année 2007 a été une très bonne année. Le taux d'occupation est de 99.72%. Très peu de mouvements de pensionnaires ont été enregistrés durant l'année.

A relever un dépassement dans le poste Produits alimentaires, dû au fait que le budget était trop serré. Ce dépassement provient principalement de décisions d'ordre politique et économique, qui consistent à se fournir de viande uniquement suisse, ainsi que du renchérissement global.

Le montant des investissements réalisés en 2007 s'élève à Fr. 113'777.50, alors qu'un montant de Fr. 138'000.- était prévu au budget. Cela provient du fait que le séchoir à linge n'a pas été remplacé, aucun appareil ne répondant aux critères techniques et écologiques, et l'appel malade ayant coûté moins que prévu, les investissements effectués en 2007 s'élèvent par conséquent à Fr. 113'777.50, soit environ Fr. 25'000.- de moins.

M. Dominique Perroud donne ensuite connaissance de quelques chiffres concernant les résidents et le personnel.

Des réserves ont pu être constituées pour un montant de Fr. 383'040.70. Après constitution de ces réserves, l'exercice donne un excédent de produits de Fr. 5'718.95.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

M. Alain Geiger relève que l'organe de révision a procédé par sondage au contrôle des comptes du Foyer St-Joseph pour l'exercice 2007.

Au vu des investigations et du rapport de l'organe de révision, la Commission financière préavise favorablement l'approbation des comptes 2007 du Foyer par l'Assemblée communale.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation des comptes 2007 du Foyer St-Joseph :

APPROBATION : OUI 24 / CONTREPARTIE 0

POINT 5. NOMINATION DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR 2009-2010

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Alain Geiger, Président de la Commission Financière.

Après une première année, la Commission financière a pu constater que la relation entre l'organe de révision, le boursier communal et l'administrateur du Foyer est bonne.

C'est pourquoi la Commission financière propose à l'Assemblée communale de nommer la Fiduciaire Jordan SA comme organe de révision des comptes 2008 et 2009, autant pour la révision des comptes de la Commune que pour ceux du Foyer St-Joseph.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

APPROBATION

Vote à mains levées

Nomination de la Fiduciaire Jordan SA en tant qu'organe de révision des comptes 2008 et 2009 de la Commune et du Foyer St-Joseph

APPROBATION : OUI 25 / CONTREPARTIE 0

POINT 6. INFORMATION SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES DANS LE MASSIF DU COUSIMBERT

M. le Syndic, Joël Brodard, souhaite la bienvenue à M. Patrick Sudan, responsable de projet auprès de la société Groupe E GreenWatt SA.

M. Patrick Sudan a le plaisir de présenter à l'Assemblée le projet d'implantation d'éoliennes dans le massif du Cousimbert.

En préambule, il précise que ce projet n'en est qu'au stade de l'étude de faisabilité. La condition sine qua non afin que ce projet se réalise est que le site du Cousimbert figure dans le plan directeur cantonal, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Une demande est actuellement en cours auprès des Services cantonaux.

Effets sur la commune :

- une contribution à la production d'énergie douce
- la commune ne prend aucun risque financier, c'est le Groupe E GreenWatt qui fait l'investissement
- une convention a été signée avec la Commune, de manière à ce que nous soyons complètement partie prenante de ce projet, ce qui signifie que Groupe E GreenWatt offre à la commune une part d'actionnariat et, de ce fait, elle fera partie de la future société d'exploitation
- le siège de cette future société d'exploitation serait à La Roche, donc des impôts reviendraient à la commune

- un partenariat local
- un projet symbolique d'innovation et de dynamisme

Planning prévisionnel :

- décision des Services de l'Etat par rapport au plan directeur cantonal en principe en juin 2008
- conventions avec les propriétaires de terrain et de la route
- présentation du projet aux milieux de l'environnement
- mesures de vent
- création de la société d'exploitation
- demande de permis de construire
- exploitation prévue en 2011/2012

Après avoir répondu à différentes questions, **M. Patrick Sudan** remercie l'Assemblée de son attention.

M. le Syndic, Joël Brodard, remercie M. Patrick Sudan pour sa présentation et toutes les informations données.

POINT 7. RÉVISION DES STATUTS DE L' AIS (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU BASSIN SIONGE) – PRÉSENTATION ET APPROBATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Jérôme Tinguely, Conseiller communal responsable de l'épuration.

M. Jérôme Tinguely précise que les statuts soumis au vote ne seront pas lus, étant donné qu'ils ont été publiés intégralement dans l'Expression Villageoise et qu'ils pouvaient également être consultés au secrétariat communal.

Quelques explications sont apportées sur cette révision des statuts, notamment concernant l'aspect financier. Pour notre commune, cette révision engendre une économie d'environ Fr. 250'000.-.

M. Jérôme Tinguely précise encore que ces statuts ont déjà été approuvés par l'Assemblée des délégués de l' AIS lors de sa séance du 19 décembre 2007.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation de la révision des statuts de l' AIS (Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin Sionge) :

APPROBATION : OUI 24 / CONTREPARTIE 0

POINT 8. DIVERS

Intervention de M. Jean-Louis Mooser – Respect vitesse au centre du village

M. Jean-Louis Mooser demande que la Commune intervienne auprès des services concernés afin de faire respecter la vitesse au centre du village, le 50 km/h actuellement en place n'étant pas respecté.

M. le Syndic, Joël Brodard, informe que le Conseil en prend note et informera l'Assemblée de la suite donnée.

Intervention de M. Jean-François Moullet – Parking de la Halle

M. Jean-François Moullet intervient au sujet de l'aménagement du parking de la Halle. En cas de pluie, ce parking devient presque impraticable.

M. le Syndic, Joël Brodard, informe que rien n'est prévu mais que le Conseil devra examiner sans trop tarder le problème, la situation actuelle n'étant pas satisfaisante.

Intervention de M. Robert Lehmann – Etude de faisabilité pour appartements protégés

M. Robert Lehmann propose de créer une commission chargée de faire une étude de faisabilité pour la création d'appartements protégés de 2 ½ pces pour des personnes âgées sur le terrain communal sis à proximité du Foyer.

M. le Syndic, Joël Brodard, informe que le Conseil prend note de cette demande.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 21h25.

Joël Brodard
Syndic

Ariane Menoud
Secrétaire